

NOTRE HISTOIRE

COLLOQUE
1979
ASSOCIATION DES
GERANTS MUNICIPAUX
DU QUEBEC

Maison
du
Citoyen

Ville

GRAY
ROCKS

INTERNATIONAL
DU BONNE ENTRETIEN

CONGRÈS
A.D.G.M.Q.

À la fin du 19^e siècle, le modèle de gestion municipale « conseil-gérant » prend racine aux États-Unis, influencé par l'industrialisation croissante et une spéculation financière incontrôlée.

Inspiré du système des grandes entreprises privées, ce modèle a pour objectif d'assurer une administration plus efficace des villes en pleine expansion.

Au Québec, le premier exemple de ce modèle est adopté par la Ville de Westmount en 1913. D'autres villes, comme Outremont en 1918, emboîtent le pas.

Le gérant, dans la plupart des cas un ingénieur, est principalement responsable de superviser les projets d'infrastructure et de représenter la ville auprès des entreprises.

L'augmentation des investissements et des emprunts pour le développement des villes a complexifié la gestion municipale, menant à l'intégration des rôles financiers dans les responsabilités des gérants, qui deviennent également trésoriers.

Cette évolution était nécessaire pour gérer la dette municipale croissante et garantir la stabilité financière face aux risques de faillite.

1900

1913

1918

La nécessité d'échanges entre les gérants est rapidement devenue évidente.

Avant la fondation officielle de leur association, les gérants du Québec se réunissaient lors des congrès annuels de l'International City Managers Association aux États-Unis.

En 1935, lors du congrès présenté à Grand-Mère (aujourd'hui Shawinigan), les gérants québécois se dotent d'une structure formelle pour mieux s'organiser.

C'est à cette occasion que Joseph Rienzo French, gérant de Verdun, devient le premier président de l'association grâce à la création d'un chapitre québécois de l'International City Managers Association, consolidant ainsi la profession à l'échelle provinciale.

Vient d'être créé l'ancêtre de l'ADGMQ!



JOSEPH RIENZO FRENCH

1925

1930

1935

1940

L'association poursuit activement la promotion du modèle de gestion « conseil-gérant ». Elle incite les municipalités à adopter ce mode de fonctionnement.

De nouvelles villes telles qu'Arvida, Mont-Royal, Baie-Comeau, Verdun et Trois-Rivières suivent cette voie.

En 1948, la structure québécoise qui compte alors 18 membres se formalise et est connue sous deux appellations : l'Association des gérants municipaux du Québec et l'International City Managers Association – Chapitre du Québec.

À l'image de la décennie précédente, presque tous les gérants sont issus du milieu de l'ingénierie. La majorité des services municipaux étant d'ordre technique, les ingénieurs sont alors les mieux placés pour gérer les infrastructures.

Les présidents se succèdent :
Joseph Rienzo French (1935-1944)
J.-H. Valiquette (1944-1948)
R.-A. Lemieux (1948-1953)
René Laberge (1953-1954)



1945

CONGRÈS PROVINCIAL DE L'INTERNATIONAL CITY MANAGERS ASSOCIATION À LACHINE, LE 25 JUILLET 1950

1950

1954

En 1962, une importante avancée est réalisée : les gérants municipaux du Québec obtiennent du législateur le droit d'appel devant la Commission municipale du Québec en cas de destitution, de réduction de salaire ou de suspension de plus de 20 jours.

L'association entreprend également des démarches auprès du ministère des Affaires municipales pour établir un fonds de pension pour le personnel municipal.

En parallèle, elle amorce des discussions avec l'Université Laval et l'École Polytechnique pour offrir des programmes de perfectionnement aux gérants, un objectif qui devient central dans les actions futures de l'association.

Les premières représentations auprès du gouvernement se concentrent sur des enjeux clés tels l'analyse du projet de loi Bill 54 sur les relations ouvrières et une collaboration avec l'Association des chefs de police pour la création d'une loi sur la police.

Bien que Joseph Rienzo French ne soit plus président, il continue de promouvoir le modèle « conseil-gérant » par le biais de conférences, contribuant ainsi à l'essor de l'association. À cette époque, 36 % des municipalités ont adopté ce modèle de gestion.

Seront présidents durant cette période :

Robert Dorion (1954-1957)
Thomas-J. Hugues (1957-1958)
Jean-C. Béïque (1958-1959)
Lucien Toupin (1959-1962)
C. R. Fontaine (1962-1963)
Léo-A. Archambault (1963-1964)

1955

1960

1964

En 1965, lors du congrès annuel tenu à Trois-Rivières, les membres québécois mettent fin à leur affiliation avec l'International City Managers Association et se regroupent officiellement sous le nom de l'Association des gérants municipaux du Québec.

Le nom sera modifié à plusieurs reprises durant les années suivantes pour refléter des changements législatifs et internes, notamment l'acceptation de nouveaux membres aux fonctions assimilables à celles des gérants.

Durant cette période, l'association exprime des préoccupations concernant les fusions municipales, ce qui menace l'emploi de certains gérants.

De plus, elle propose des réformes importantes à la *Loi sur les cités et villes*, telles que la suppression du terme d'emploi de quatre ans pour les gérants et la fin de l'obligation d'un référendum pour la nomination de ces derniers. En effet, avant 1968, pour créer le poste de gérant, le conseil devait organiser un référendum sur la question.

Qui plus est, si un gérant était destitué, un référendum pouvait être demandé pour trancher sur la question.

RASSEMBLEMENT
DE MEMBRES LORS
D'UNE RÉCEPTION LE
21 SEPTEMBRE 1967



1965

1968

En 1970, l'association prend la décision de ne plus imprimer le programme de ses congrès dans les deux langues officielles, une pratique héritée de son affiliation avec l'International City Managers Association. Cette façon de faire illustre bien la place que l'anglais prenait avant les années 70 au sein de l'organisation.

Un autre exemple frappant de l'influence de la langue de Shakespeare s'est manifesté quelques années auparavant lors du congrès de Trois-Rivières, durant lequel le président de la Commission municipale du Québec a prononcé sa conférence en anglais.

L'association met en place des initiatives de formation et collabore avec plusieurs institutions comme l'ENAP, l'Université Laval et HEC pour offrir des programmes spécialisés aux gérants municipaux.

Elle produit également des mémoires, notamment sur les réformes fiscales et l'évaluation foncière de 1971.



CONGRÈS
DE 1971 À
SHERBROOKE

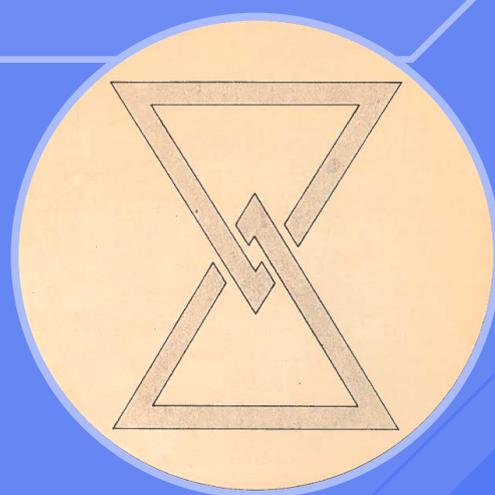
1970

1971

En 1972, l'association obtient sa charte d'incorporation et un siège social permanent à Montréal grâce à une entente avec l'Union des municipalités du Québec.

Une collaboration avec le ministère des Affaires culturelles conduit à des échanges avec la France, menant à un voyage exploratoire en 1973 pour comparer les systèmes de gestion.

La même année, un logo avec un sablier est adopté en assemblée générale.



Toujours en 1973, l'association poursuit ses efforts pour clarifier les relations entre les gérants et les chefs de police, affirmant que ces derniers relèvent de l'autorité du gérant.

Enfin, cette même année, elle oeuvre à la création d'un code d'éthique.

Les présidents pendant cette période sont :

Alcide Lafontaine (1964-1965)
Roger Lord (1965-1966)
Léo Gagnon (1966-1967)
J.-A. Chouinard (1967-1968)
Jacques Perreault (1968-1969)
Raymond Hébert (1969-1970)
Olivier Nicholson (1970-1971)
Jos Buisson (1971-1972)
Yvon Gariépy (1972-1973)
Robert Thériault (1973-1974)

1972

1974

En 1975, l'association recommande la création de deux fédérations distinctes de gérants, l'une urbaine et l'autre rurale, pour mieux répondre aux besoins spécifiques des municipalités.

En 1976, elle s'oppose fermement à l'idée d'une fédération unique, soulignant l'incompatibilité des objectifs des officiers urbains et ruraux.

Le Bulletin éclair, créé en 1977, est envoyé au moins une fois par mois par la poste aux membres afin qu'ils puissent suivre les activités de l'association.

En 1979, Lucyle Paquette adhère à l'association en tant que trésorière et administratrice-gérante de Lebel-sur-Quévillon et devient ainsi la première femme membre de l'organisation.

L'association poursuit sa lutte pour l'établissement obligatoire du poste de directeur général dans toutes les municipalités. Une victoire partielle est obtenue en 1983 lorsque la Loi précise que les municipalités peuvent avoir un directeur général, mais que ce n'est pas obligatoire.

En 1982, *Le Sablier* – dont le nom est proposé par un membre à la suite d'un appel à tous – devient la revue officielle de l'association.

L'association, en partenariat avec HEC, crée une formation de quatre sessions.

En parallèle, l'association travaille avec le ministère des Affaires municipales pour traduire et adapter des manuels de formation de l'International City Managers Association pour le perfectionnement de ses membres.

1975

1980

1982

En 1983, l'association obtient l'abolition du pouvoir des conseils municipaux de punir par des amendes les employés négligents.

À la même époque, elle embauche son tout premier directeur général à temps partiel, Jean-Guy Bouthot (1983-1984), marquant ainsi un tournant dans la gestion de l'organisation. Par la suite, ce rôle sera assumé bénévolement, de facto, par le secrétaire du conseil d'administration.

Toujours en 1983, le code d'éthique de l'association est examiné par un comité qui le compare à d'autres dans un objectif d'amélioration.

En 1984, l'association change de nom pour l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec à la suite d'un amendement législatif à la *Loi sur les cités et villes*. En effet, le titre officiel de « directeur général » pour désigner le principal fonctionnaire d'une municipalité a été introduit en 1983.

Elle se fait connaître à l'international, notamment dans certains pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud, grâce à des programmes d'échange et de soutien aux municipalités étrangères. À cette même époque, un programme d'échange théorique et pratique d'une durée variant de trois à quatre semaines est mis sur pied avec la France.



L'ADGMQ SE FAIT CONNAÎTRE À L'INTERNATIONAL DANS LES ANNÉES 80

Se succéderont à la présidence :

J.-A. Desjardins (1975-1976)
Serge-A. Racine (1976-1977)
Paul-H. Savard (1977-1978)
Claude Dagenais (1978-1979)
J-Paul Bourret (1979-1980)

Claude Langlois (1980-1981)
Georges-H. Bernier (1981-1982)
Jacques Cloutier (1982-1983)
Yves Lacroix (1983-1984)
Ghyslain Jobin (1984-1985)

1983

1984

Certains politiciens municipaux questionnent le rôle des directeurs généraux, incitant l'association à redoubler d'efforts pour mieux faire connaître le modèle « conseil municipal - directeur général ».

En 1988, un incendie criminel ravage l'édifice où se trouvent les archives de l'association. Malgré les dégâts, la plupart des éléments sont sauvés.

Au début des années 90, l'association tient pour la première fois une cérémonie de remise de prix en l'honneur de ses membres qui cumulent minimalement 25 années de service.

En 1991, elle crée une table de concertation des associations municipales dans un objectif d'échanges sur des défis communs.

CONGRÈS DE 1986
À L'ESTÉREL, AYANT
POUR THÈME « LE
DIRECTEUR GÉNÉRAL :
HOMME OU ROBOT »



1985

1988

1991

En 1992, l'association dépose une étude intitulée « Les fonctions et les rôles des directeurs généraux des municipalités du Québec ».

Cette même année, un protocole d'entente est signé avec l'association française des directeurs généraux, le Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales, assurant des échanges réguliers entre les deux organisations.

En 1993, Jean-Luc Julien est désigné directeur général bénévole de l'association, poste qu'il occupe jusqu'en 1995.

Le 20 août 1993, une mallette contenant un bâton de dynamite relié à un réveille-matin est retrouvée attachée à la porte d'entrée du siège social de l'association. Bien que l'engin semble destiné à l'Union des municipalités du Québec, cet incident illustre les tensions politiques de l'époque.

Les présidents pendant cette période sont :

Rock Létourneau (1985-1986)
Jacques Gagnon (1986-1987)
Ronald Biard (1987-1988)
Maurice Bergeron (1988-1989)
Jean-Luc Julien (1989-1990)
Marc-Yves Beaulieu (1990-1991)
Claude Delisle (1991-1992)
Robert-F. Weemaes (1992-1993)



CONGRÈS DE 1994 À SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE, AYANT POUR THÈME « VISION D'AVENIR : VILLES-CENTRES, MUNICIPALITÉS ET RÉGION »

1992

1993

1994

En 1995, constatant les limites du bénévolat, l'association embauche, à temps partiel, Claude Delisle à titre de directeur exécutif.

À partir de la fin des années 90, l'association offre une gamme de services et d'avantages à ses membres.

En 1999, elle dépose le rapport intitulé « Profil et tendances : La fonction de directeur général », qui met en évidence le besoin crucial de formation pour les DG.

De plus, l'association conclut une entente avec la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec pour offrir à ses membres la possibilité de participer à ses formations.



CONGRÈS DE 1995 À SHERBROOKE, AYANT POUR THÈME
« LA DÉCENTRALISATION... LES DG À L'OFFENSIVE »

1995

1999

L'association signe un accord avec l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec permettant le partage de son siège social ainsi que la collaboration de son directeur exécutif, Claude Delisle, à certaines tâches de 2000 à 2008.

Dans les années 2000, de nouveaux programmes d'échange avec la France sont mis en place. En 2002, la Fédération Wallonne des Directeurs Généraux Communaux manifeste son souhait de tisser des liens avec les directeurs généraux du Québec. En 2013, ses représentants participent à un premier congrès au Québec et concluent une entente avec l'association.

Les présidents pendant cette période sont :

Michel-C. Gagnon (1994-1996)
 Michel Lavoie (1996-1997)
 Denis Cassista (1997-1998)
 Marcel Blouin (1998-2000)
 Jeannot Gagnon (2000-2002)
 Pierre Bernardin (2002-2003)
 Jean Savard (2003-2004)

Page 48 - L'ŒIL RÉGIONAL - Mercredi 10 juin 1987

Les directeurs généraux municipaux ont réfléchi sur le défi de l'an 2000

Quelque 106 des 178 membres de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec se sont réunis à Saint-Hyacinthe du 27 au 29 mai, pour participer à leur colloque annuel, dont le thème était *Notre défi - l'an 2000*. Selon M. Robert Weemaes, directeur général de la ville de Beloeil et responsable des communications pour ce colloque, la participation a été un record, ce qui pourrait permettre de penser que l'association reviendrait à Saint-Hyacinthe pour son colloque 1988.

Entre autres sujets, les directeurs généraux ont discuté de l'évolution des municipalités en regard des nouvelles phases de la réforme des lois municipales. Ils ont pu d'autre part sensibiliser le ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, aux problèmes mécaniques et légaux qu'entraînent parfois certains règlements dans leur application quotidienne au

niveau des municipalités. Ils ont également parlé du problème crucial de la disposition des déchets, qui devient même tragique en certains endroits. « Quand on pense que la région de Montréal produit à elle seule 70% des déchets du Québec, c'est éloquent », précisait M. Weemaes.

La fiscalité municipale, la réforme cadastrale - les directeurs généraux souhaitent voir se réaliser par groupes de municipalités - et l'auto-diagnostic des administrations municipales ont également occupé une partie des délibérations des directeurs généraux.

L'assemblée générale de l'association a suivi le colloque, et un nouveau président a été élu, soit M. Ronald Biard, directeur général de la ville de Saint-Eustache. Il succède à M. Jacques Gagnon, directeur général de la ville de Saint-Hyacinthe, et autrefois de Beloeil. M. Robert

Weemaes, directeur général de la ville de Beloeil, est devenu directeur régional de l'association pour la Montérégie.

Parmi les invités du colloque, outre le ministre Bourbeau, on remarquait M. Jacques O'Bready, sous-ministre des Affaires municipa-

les, ancien président de L'UMQ et ex-maire de Sherbrooke; M. Yvon Lamarre, conseiller en gestion municipale et ex-président du comité exécutif de la ville de Montréal; et M. Jean Buron, ex-secrétaire de la Commission Parizeau sur l'avenir des municipalités du Québec. (CP)



Les directeurs généraux municipaux du Québec étaient réunis à l'Auberge des Seigneurs du 27 au 29 mai. On reconnaît ici MM. Jacques Gagnon, Saint-Hyacinthe, Ronald Beaupré, Boucherville, Jean Verdi, Longueuil, et Robert Weemaes, Beloeil.

COUPURE DE PRESSE, L'ŒIL RÉGIONAL, MERCREDI 10 JUIN 1987

2000

2005

En 2006, la *Loi modifiant diverses dispositions législatives* est adoptée. Elle rend obligatoire pour toutes les municipalités la nomination d'un directeur général, une victoire pour l'association.

Claude Delisle prend sa retraite le 31 décembre 2008. Il est alors nommé membre honoraire de l'association. Jacques Alain lui succède en janvier 2009.



CONGRÈS DE 2012
À MONT-TREMBLANT,
AYANT POUR THÈME
« UNE MONTAGNE DE DÉFIS »

En 2009, l'équipe permanente de l'association croît. D'abord, une entente de service avec Hydro-Québec permet l'embauche d'un chargé de projet dont le mandat consiste à promouvoir le programme d'efficacité énergétique de la société d'État auprès des villes membres de l'association. En 2011, un responsable des communications se joint à l'équipe.

En 2012, à la suite du départ à la retraite de Jacques Alain, Martine Lévesque devient la première femme à assumer la direction générale de l'association.

La même année, un programme de formation spécifique aux DG est lancé en collaboration avec l'Union des municipalités du Québec et un modèle de code d'éthique pour les employés municipaux est proposé.

2006

2009

2012

Toujours en 2012, l'association crée les Grands Prix, qui incluent le prix Hommage aux 25 ans de carrière et le prix Distinction.

Dès 2013, les partenariats financiers permettent à l'association de dégager un surplus contribuant à établir une réserve financière.

À cette époque, l'association concentre ses efforts sur l'amélioration de son positionnement stratégique auprès des partenaires gouvernementaux.

L'association développe un profil de compétences pour les directeurs généraux en collaboration avec l'ENAP.

En 2014, Martine Vallières est nommée présidente de l'association. C'est la première fois dans l'histoire que ce rôle est confié à une femme.

À la suite des élections municipales de 2013, elle contribue à la formation des nouvelles personnes élues organisée par l'Union des municipalités du Québec en animant des sessions sur la relation DG-élu(e).

L'ont précédée :

Michel Byette (2004-2005)
Daniel L'Écuyer (2005-2006)
Alain Rivard (2006-2007)
Jacques Alain (2007-2008)
Denis Paquet (2008-2009)
Jacques Poulin (2009-2010)
René Soucy (2010-2011)
Jack Benzaquen (2011-2014)

2012

2013

2014

L'association défend les intérêts municipaux en collaborant à plusieurs mémoires, réflexions, comités, etc. Elle est présente sur tous les fronts : simplification administrative, gestion contractuelle, environnement, transport, habitation, sécurité civile, lutte contre le harcèlement, valorisation de la profession, relations politico-administratives et bien plus encore.

En 2015, elle développe un programme de bourses visant à renforcer les compétences des gestionnaires et crée un prix destiné à ses partenaires, tous deux remis dans le cadre de la cérémonie de remise des Grands Prix.

À la suite du départ de Martine Lévesque, en 2015, Jean Matte est nommé directeur général de l'association.

Une entente est conclue en 2016 avec la Fédération des Secrétaires Communaux Bruxellois, qui s'ajoute à son groupe de collaborateurs internationaux.

En 2017, elle modifie ses règlements généraux ainsi que son mode de gouvernance et abolit son comité exécutif. Les fonctions des administrateurs qui le composaient sont toutefois maintenues.



CONGRÈS DE 2015 À BEAUPRÉ, AYANT POUR THÈME
« 80 ANS D'ÉVOLUTION »

2015

2017

L'association embauche en 2018 de manière permanente une première chargée de projet aux communications afin de l'épauler dans la réalisation des tâches de plus en plus nombreuses.

C'est en 2019 que l'association crée la plateforme InterAide, un outil de coopération intermunicipale en sécurité civile qui sera récompensé la même année par le gouvernement provincial et en 2022 par le gouvernement fédéral.

En 2019, elle lance Les Éditions Sablier avec la publication du livre *Tandem : réussir la relation maire-DG*, qui vise à améliorer la collaboration entre les personnes élues et les gestionnaires municipaux.

Le site www.professiondg.com est mis en ligne, également en 2019, pour promouvoir la profession de directeur général et attirer de nouveaux talents.

En 2020, elle nomme Jack Benzaquen à titre de membre honoraire de l'association.

L'association crée un nouveau poste au sein de l'équipe permanente en 2021, soit celui de directeur général adjoint. Jean Dubé en devient le titulaire.



L'ADGMO REMPORTE LE MÉRITE QUÉBÉCOIS DE LA SÉCURITÉ CIVILE DANS LA CATÉGORIE PRÉPARATION EN 2019 POUR INTERAIDE

2018

2019

2020

L'association lance en 2022 son programme de certification en gouvernance municipale.

Elle crée également un portail pour la recherche d'aide financière en collaboration avec l'Union des municipalités du Québec.

Qui plus est, elle développe un service d'accompagnement pour le recrutement de personnes à la direction générale de municipalités.

En 2023, l'association dévoile un nouveau guide sur l'élaboration d'un contrat de travail et d'une entente de fin d'emploi à l'occasion de la première édition de son colloque annuel.

En 2025, elle publie un livre intitulé *Ensemble : Guide pour une saine relation politico-administrative dans les municipalités*, élaboré en collaboration avec le ministère des Affaires municipales, l'Union des municipalités du Québec, la Fédération québécoise des municipalités et l'Association des directeurs municipaux du Québec.

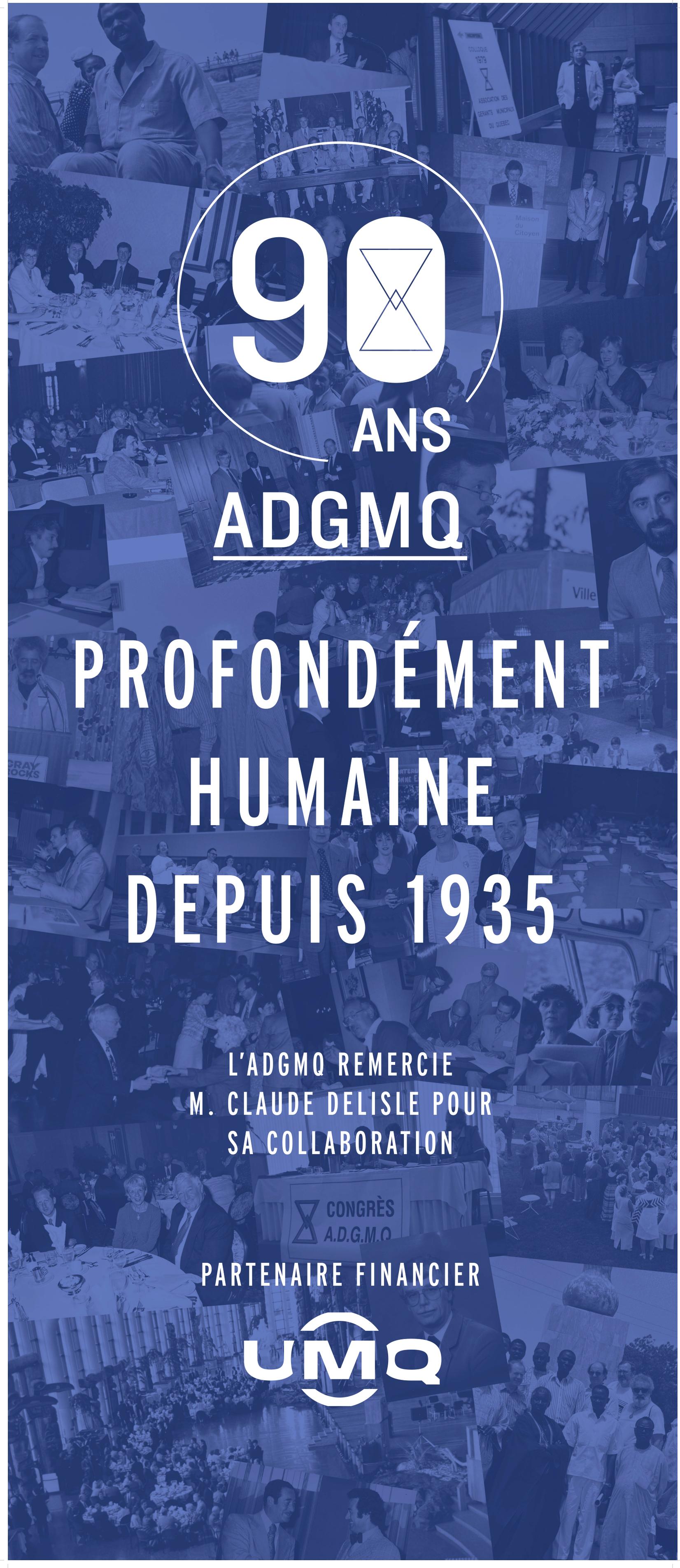
Assumeront la présidence pendant cette période :

Martine Vallières (2014-2016)
Claude Périnet (2016-2020)
Christian Bellemare (2020-2023)
Christian Schryburt (2023-...)

2023

2022

2025



90

ANS

ADGMO

PROFONDÉMENT

HUMAINE

DEPUIS 1935

L'ADGMO REMERCIE
M. CLAUDE DELISLE POUR
SA COLLABORATION

PARTENAIRE FINANCIER

UMQ



90
ANS
ADGMQ

L'ESPACE MUSÉAL EST
RENDU POSSIBLE GRÂCE
À LA COLLABORATION
FINANCIÈRE DE L'UNION
DES MUNICIPALITÉS
DU QUÉBEC.

UMQ